

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, placé du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^l^e
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Ibid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 14 minut. soir, Omnibus.
4 — 11 — — Express.
4 — 11 — — matin, Express-Poste.
9 — 48 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

1 heure 59 minut. soir, Express.
11 — 51 — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 11 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 —
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous recevons, dit le *Constitutionnel*, les jour-
naux de Londres, contenant les appréciations de la
nomination du maréchal duc de Malakoff à l'ambas-
sade d'Angleterre.

Ainsi qu'une dépêche télégraphique l'a déjà
constaté, ces articles confirment toutes nos prévi-
sions touchant le bon effet que ce choix devait pro-
duire sur la nation anglaise. Nous citons quelques-
unes de ces réflexions, parmi lesquelles, à côté des
éloges donnés au nouvel ambassadeur, sont expri-
més les regrets les plus honorables pour M. le
comte de Persigny.

Voici l'article que publie le *Morning-Herald* :

« Nous avons appris, avec la plus entière satis-
faction, le choix que vient de faire l'Empereur des
Français, du maréchal Péliissier, duc de Malakoff,
pour son ambassadeur en Angleterre. Nous consi-
dérerons cette nomination comme l'un des exemples
les plus heureux de la rectitude de jugement, qui
préside à tous les actes de ce souverain. C'est avec
plaisir que nous accueillons son héroïque représen-
tant. »

Après avoir dit quels sont de nos jours les devoirs
multipliés qui incombent aux diplomates, la mission
toute de loyauté et de conciliation qu'ils ont à rem-
plir, le *Morning-Herald* continue ainsi :

« Sous tous les rapports, nous ne pouvons que
saluer cordialement la nomination du maréchal duc
de Malakoff, comme successeur de l'éminent et af-
fable ambassadeur que nous perdons. Le départ du
comte et de la comtesse de Persigny laissera un
grand vide parmi les nombreux amis qu'ils se sont
faits pendant leur séjour en Angleterre. Nous re-
connaissons, toutefois, dans le choix du maréchal
Péliissier, le désir persistant de l'Empereur des
Français de maintenir, vis-à-vis de nous, ces rela-
tions d'amitié et cette alliance, si utiles non-seu-
lement aux intérêts des deux peuples, mais au repos
de l'Europe tout entière. »

« Le duc de Malakoff, comme homme d'Etat, se
présente dans toutes les conditions propres à capti-
ver les sympathies de l'Angleterre. Son attitude

martiale, ses manières franches et ouvertes, nous
sont devenues tout aussi familières, pendant les
quelques années qui viennent de s'écouler, que cel-
les des héros de notre propre armée. Il y a peu de
familles en ce pays qui ne possèdent l'image de ces
traits où respire la loyauté; nous nous rappelons
tous quelque exemple de ses sympathies anglaises,
de ses constants efforts pour cimenter, entre nos
armées, cette bonne fraternité qu'a couronnée le
succès d'une grande guerre.

« Pour ceux qui ont connu personnellement le
maréchal Péliissier, pendant la campagne de Crimée,
son arrivée sur nos rivages sera un sujet d'univer-
selle satisfaction. Il est l'ami de notre peuple, le
frère d'armes de nos soldats. Il a reçu les remercie-
ments de notre Parlement; il porte, avec un noble
orgueil, les plus hauts insignes de notre ordre mi-
litaire. Personne n'a oublié que longtemps encore
après qu'il eût reçu des mains de notre ambassadeur
ce témoignage de l'admiration de notre souveraine,
les ordres émanés de son quartier général étaient
signés : Péliissier, G. C. B. (grand cordon du Bain).

« Mais le nouvel ambassadeur français a donné
encore d'autres preuves d'attachement à ce pays. Il
est bien connu, qu'en tout temps, il a préconisé,
de tout son pouvoir, cette politique de conciliation
et d'amitié que son souverain a inaugurée en Eu-
rope. On peut dire de lui, comme d'Agricola, que,
bien que guerrier, « *Inter togatos facili, justaque
agebat... Bonum virum facili crederes, magnum li-
benter.* »

« Dans le choix du maréchal Péliissier, on ne
saurait que saluer la politique aussi sage que géné-
reuse de l'Empereur Napoléon, politique fondée
sur la paix et mise en action par une étroite alliance
avec l'Angleterre. »

Le *Morning-Post* s'exprime ainsi sur le même
sujet :

« Bien que les relations entre l'Angleterre et la
France aient été, jusqu'à ce jour, des plus intimes,
elles sont cependant d'une nature délicate, et de-
mandent les ménagements les plus circonspects. »

« Dans un pareil état de choses, le choix du re-
présentant de la France près notre cour, est donc

pour nous un objet important. Nous avons en M.
de Persigny tout ce que nous pouvions désirer dans
un ambassadeur français. Possédant toute la con-
fiance de son maître, il avait une connaissance par-
faite de la politique, du pouvoir et de la bonne foi
de l'Empereur, et possédait l'estime du gouverne-
ment et du peuple anglais.

« Nous avons annoncé, à nos lecteurs, que le
duc de Malakoff succédait à M. de Persigny. Le
gouvernement français nous fait un très-grand com-
pliment, en accréditant près de notre cour un per-
sonnage qui est sa plus grande célébrité actuelle,
qui possède une connaissance parfaite des us et
coutumes et des principes de notre pays. Aussi,
sera-t-il reçu avec tout le respect dû à ses brillants
antécédents. Quant à la politique qu'il doit repré-
senter, nous n'avons qu'à attendre. Nous espérons
que ce sera une politique de conciliation, capable
de calmer l'irritation existante, que l'on ne saurait
nier, bien qu'elle soit quelque peu apaisée, irrita-
tion causée par des circonstances récentes, et qu'il
préparera les voies pour amener un rétablissement
complet de rapports d'amitié et de confiance entre
deux nations qui ne devraient jamais avoir de diffé-
rend entre elles, et marcher toujours vers le même
but. »

Le *Times*, qui ne peut jamais complètement re-
noncer à voir le mal à côté du bien, publie un arti-
cle qui est, en résumé, favorable à la nomination du
maréchal duc de Malakoff comme ambassadeur. Nous
nous bornerons à en citer le commencement :

« Nous croyons que la nation anglaise peut fran-
chement se réjouir de la nomination du maréchal
Péliissier au poste d'ambassadeur de France à Lon-
dres. L'Empereur a, dit-on, déclaré que ce choix
avait pour but d'indiquer son respect pour l'alliance
et pour le peuple anglais, et pour les deux armées.
Si le duc de Malakoff vient parmi nous dans un es-
prit de conciliation, il est certain d'une réception
cordiale. L'Angleterre a toujours eu les plus grands
égards pour les représentants de sa plus proche voi-
sine. Personnellement, en outre, le maréchal Pé-
liissier a droit à ses égards. C'est un des premiers
fonctionnaires de l'Empire, c'est un général distin-

FEUILLETON

UNE HAINE A BORD.

PREMIÈRE PARTIE.

L'AIGUILLETTE D'OR.

(Suite.)

La plus cruelle appréhension de la jeune fille se dis-
sipait, elle semblait reprendre vie et courage. Jusque-
là, elle était restée languissante sous l'impression d'une
indicible tristesse; souvent son état avait alarmé M^l^e de
Pierremont, mais apprenant que Charles était enfin dé-
livré de son ennemi, Eglé recouvra l'espérance.

Bientôt elle se remit à l'ouvrage avec une ardeur ex-
traordinaire. Jamais elle n'avait été si avare des moins
instants; à peine prenait-elle le temps nécessaire
au repos. Levée avant le jour, elle prolongeait sa tâche
bien longtemps après l'heure du sommeil.

Jamais l'ouvrage ne manquait chez M^l^e de Pierremont,
qui avait la clientèle de presque tous les vieux officiers
de marine. Eglé ne voulait pas que sa tante refusât au-
cune commande.

— Tu te fatigues trop, enfant, lui dit un soir la mère
de Charles.

— Me suis-je jamais mieux portée? répondit la jeune
lingère en souriant.

Elle était rose et fraîche, la trace des larmes avait dis-
paru, elle était heureuse de presser son aiguille qui ac-
complissait des miracles de vitesse. Eglé apportait à son
travail une attention scrupuleuse; jamais une fâcheuse
distraction ne l'obligeait de recommencer. C'était mer-
veille, en vérité, de la voir à l'œuvre.

— Ta santé est bonne, j'en conviens, reprit M^l^e de
Pierremont, mais j'ai peur de tes excès de zèle.

— Ils n'auront qu'un temps, ma chère tante, mur-
mura Eglé en rougissant. Puis laissant son ouvrage,
elle alla passer les bras autour du cou de la noble
veuve :

— C'est que j'ai un petit secret, dit-elle tout bas.

— Un secret pour moi, répondit M^l^e de Pier-
remont en lui donnant un baiser maternel.

— Pour vous, ma tante, pas tout-à-fait.... mais pour
lui!... Promettez-moi de ne pas lui écrire.

— Je te devine, Eglé, il s'agit d'une surprise.

— Je veux lui donner son aiguillette d'or. Je veux la
gagner par mon travail, comme il l'aura gagnée par sa
bonne conduite. Nous n'avons qu'une pensée, nous n'a-
vons qu'un cœur, n'est-ce pas?... Le jour qu'il sera
nommé élève de première classe je veux qu'il reçoive
l'aiguillette d'or que je lui enverrai... mais gardez-m'en
le secret, au moins!

M^l^e de Pierremont était émue, et ce fut en essayant
une douce larme qu'elle dit à demi-voix :

— Petite méchante, vous voulez avoir ce plaisir-là
toute seule!

— Toute seule, ma tante, je vous en prie! Toute
seule, permettez-le moi.

— Pourvu que tu ne te fatigues pas trop, ma chère en-
fant.

Chaque semaine, dans une jolie bourse en perles,
que Charles lui avait donnée autrefois, Eglé mettait le
fruit de ses épargnes, chaque semaine elle voyait grossir
son petit trésor avec une joie qui charmait M^l^e de Pier-
remont.

La mère de Charles se sentait moins triste en admirant
la constance de ses efforts; Eglé paraissait si contente,
et trouvait le temps si court : c'est qu'en moins de dix
mois il fallait économiser la somme énorme de 60 ou
80 francs.

Le travail nous a été imposé comme châtiment, mais
Dieu a voulu qu'il portât sa consolation avec lui. Aussi,
malheur à quiconque s'affranchit de la dure loi du tra-
vail. Ses plaisirs seront sans saveur, ses peines seront
plus amères, l'ennui le dévorera, la gangrène du vice
s'attachera bientôt à sa plaie ouverte par l'oisiveté. Riche,
il succombera sous le fardeau et marchera de la débauche
au suicide; pauvre, il deviendra la proie de la misère,
de l'envie et de la haine, compagne obligée de la

gué, et il a commandé l'armée française dans l'entreprise la plus importante de notre époque. Sa renommée, le titre qu'il porte, il les a acquis dans une campagne où les troupes de la France et de la Grande-Bretagne combattaient côte à côte, et si l'Empereur désirait rendre hommage à l'alliance entre les deux pays, il ne pouvait guère faire un choix qui le manifestât plus clairement à l'Europe. Les devoirs diplomatiques des représentants des deux pays, se trouvent, il est vrai, circonscrits par suite de la proximité et de la facilité des communications; cependant, il est évident que la présence ici d'un homme d'une haute position, à même de juger par lui-même du caractère de la nation et de l'opinion publique en général, doit être fort utile à l'Europe. »

Enfin, il n'est pas jusqu'au *Daily-News* qui, après avoir manifesté quelque indécision dans la première partie de son article, le termine en se félicitant du choix illustre que l'Empereur vient de faire pour représenter la France à la cour de Saint-James. — Boniface.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* : Depuis quelque temps, des journaux étrangers entretiennent presque chaque jour leurs lecteurs de prétendues modifications dans le personnel des ministres et des principaux fonctionnaires du gouvernement. Il n'y a absolument rien de fondé dans tous ces bruits.

Le *Moniteur* publie, dans sa partie officielle, la loi qui ouvre, sur l'exercice 1858, un crédit extraordinaire pour le rachat des péages du Sund et des Belts.

D'après une rumeur accréditée, M. le maréchal duc de Malakoff se rendra à Londres après les fêtes de Pâques, c'est-à-dire dans huit ou dix jours. — Havas.

Une dépêche télégraphique nous a apporté des nouvelles de Canton du 14 février, annonçant que le gouverneur civil et le général tartare venaient d'être destitués et arrêtés.

L'article suivant, que publie le *Moniteur*, donnant l'extrait de correspondances de date antérieure, ne parle pas de ces faits; mais on y trouve la mention de certaines tentatives de Yeh qui expliqueraient les mesures que l'on annonce avoir été prises par les chefs alliés :

« Dans ses dernières dépêches, en date du 26 janvier, le contre-amiral Rigault de Genouilly, représente la situation de Canton comme aussi satisfaisante que possible. La police anglo-française, dit-il, est en plein exercice; de nombreuses patrouilles, composées de troupes des deux nations, parcourent souvent la ville et les faubourgs. Ce double moyen assure le maintien de l'ordre sur tous les points et la répression des délits. Les commissaires n'ont signalé, dans cette période de quinze jours, aucun désordre grave. Cependant des placards incendiaires appelant les habitants à reconquérir les hauteurs du nord vendues aux barbares, d'après leurs auteurs, par l'ex-commissaire impérial Yeh, ont été affichés, il y a quelques jours, sur plusieurs points de la nouvelle cité et des faubourgs de l'ouest. Ces pla-

cards ont été immédiatement arrachés, et ce fait a décidé les commandants en chef à faire vider les nombreux dépôts d'armes de toute espèce existant dans la ville, particulièrement dans le quartier tartare. Cette opération importante vient d'être terminée et donnera à la tranquillité publique de nouvelles garanties.

« Des rapports parvenus à lord Elgin tendaient à faire croire que la présence, dans le voignage de Canton, de l'ex-commissaire impérial Yeh arrêtait la soumission de certains mandarins et d'un grand nombre de notables à l'ordre des choses établi dans cette ville par les alliés. Il a été constaté en outre que Yeh a fait, à bord de l'*Inflexible*, de vaines tentatives de séductions pour l'envoi de messages clandestins à Canton. Il est probable qu'en conséquence de ces faits, Yeh sera envoyé prochainement, soit à Calcutta, soit au Cap de Bonne-Espérance, soit à Maurice.

« La reprise du commerce avec les Européens est attendue avec grande impatience par les Chinois : des cargaisons importantes sont prêtes pour l'exportation. Les négociants cantonnais s'exagèrent cependant le mouvement d'affaires qui va se produire; ils oublient que depuis la guerre, Schang-Hai et Fou-Tchou-Fou sont devenus des canaux de grand débit, par lesquels se sont écoulés à peu près les exportations nécessaires aux marchés de l'Europe et des Etats-Unis. Quoi qu'il en soit, la reprise des transactions commerciales avec les Européens, en liant plus intimement les intérêts paisibles et mercantiles à notre protection, ne peut manquer d'avoir de bons effets: elle réagira d'ailleurs activement sur le commerce de détail, qui a déjà rouvert ses établissements dans la plupart des quartiers de la ville. Le faubourg de l'Ouest, partie la plus riche de la ville, a repris à peu près complètement sa physionomie habituelle d'activité, de circulation et de trafic. Il est vrai que les misères de la guerre n'ont point atteint ce faubourg, entièrement épargné par le feu des bâtiments alliés.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 27 mars. — M. Howard, attaché à l'ambassade de Paris, est nommé ambassadeur à Florence, lord Chelsea doit le remplacer à Paris.

Londres, 26 mars. — Dans la séance de la chambre des Communes, M. Disraeli a présenté le bill des Indes. Le directoire est aboli. Le gouvernement des Indes se composera d'un ministre, un vice-président et un conseil de 18 membres, dont la moitié sera nommée par la couronne, quatre par les intéressés dans les fonds indiens et cinq par les électeurs parlementaires de Londres, Manchester, Glasgow, Belfast. Les conseillers seront investis d'un pouvoir consultatif sans veto; ils seront élus pour six ans et à l'expiration de leurs fonctions, ils seront rééligibles. Ils devront connaître parfaitement les Indes. Il n'est rien innové quant au patronage.

Plusieurs membres et lord Palmerston réservent leurs opinions.

MM. Roebuck et Bright attaquent le bill.

La première lecture a eu lieu.

La Chambre s'ajourne au 12 avril.

Madrid, 26 mars. — Un décret royal crée une

caisse succursale de la banque espagnole à Valence. La garde urbaine de Madrid est placée sous la surlintendance de la direction de la sûreté publique.

Marseille, 26 mars. — On a des nouvelles de Canton, du 14 février :

Le gouverneur Pekwi et le général tartare qui avaient été installés par les plénipotentiaires sont en prison comme étant suspectés de trahison.

C'est la même raison qui a fait envoyer Yeh à Calcutta. Le vaisseau l'*Inflexible* qui l'y transporte ramènera des troupes de Calcutta.

Les négociants chinois évitent de faire des affaires avec les européens.

Les escadres iront devant Pékin, c'est désormais une mesure regardée comme indispensable.

Les amiraux interdisent aux étrangers civils de coucher à Canton.

On travaille au sauvetage des millions de l'*Ara*; des plongeurs sont employés à ces travaux.

Vienne, 26 mars. — On mande de Constantinople, le 20 mars, que la nouvelle émission d'obligations d'Etat a été ajournée, mais qu'elle aura lieu d'ici à six mois.

Lord Stratford retournera à Constantinople pour y remettre ses lettres de rappel.

On mande de Téhéran, que le prince afghan, Achmet Khadgowall, est nommé gouverneur d'Hérat.

Berlin, 27 mars. — Le mariage de la princesse Stéphanie de Hohenzollern est fixé au 26 avril.

La commission de la chambre des Seigneurs a proposé à l'unanimité, l'adoption de la proposition tendant à l'abolition des maisons de jeux en Allemagne.

La chambre des Députés s'est ajournée aujourd'hui jusqu'au 8 avril.

Madrid, 27 mars. — Aujourd'hui le gouvernement a présenté au Congrès un projet de loi de la presse qui diminue le chiffre des cautionnements et améliore la condition des éditeurs responsables.

Londres, 28 mars. — Une dépêche officielle annonce que le général Outram a repoussé deux fois, avec succès, les attaques nouvelles dont il était l'objet.

Le 6 mars, sir Colin Campbell et les généraux Outram et Francks, prenaient position devant Lucknow avec une force en infanterie de 50 mille hommes, avec 10 mille hommes de cavalerie et 120 canons.

Il y avait eu quelques troubles dans le Mahratta.

Londres, 27 mars. — Par suite de l'importance de la discussion sur le bill des Indes, M. Griffith a cru devoir ajourner son interpellation au sujet de l'Isthme de Suez jusqu'à la reprise des travaux de la chambre des Communes. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* : Par décision du 27 de ce mois, l'Empereur a daigné faire remise de tout ou partie de la peine prononcée contre eux à cinquante individus condamnés pour divers crimes ou délits. Parmi ceux qui ont été jugés dignes d'une grâce entière se trouvent : 1°

pareille; il tombera dans l'égout du crime, et si le bague ne le recueille pas, il vivra pour la terreur de ses concitoyens.

La paresse est l'origine de toutes nos révolutions, la cause unique de tous nos malheurs.... Ah! s'il pouvait être permis de construire des barricades, à la condition expresse d'en reconstruire tous les jours, tous les jours, nos concitoyens barricadeurs trouveraient le métier si pénible qu'ils n'en voudraient faire jamais. Malheureusement, on vit six mois sans travail, — aux frais et dépens d'autrui, — après chaque triomphe de barricade; pour de tels loisirs, on peut bien se donner la peine de remuer quelques pavés.

Le travail rendait à Eglé la paix de l'âme. Sans le travail et le doux espoir qu'il faisait naître dans son cœur, les heures de l'absence lui eussent paru trop longues; elle les trouvait trop courtes, grâce au travail.

Elle n'abandonnait l'ouvrage avec empressement que pour ajouter au bas des lettres de M^{me} de Pierremont un petit nombre de lignes destinées à être couvertes de baisers et de larmes par son jeune fiancé :

« Sans cesse celle qui t'aime pense à toi en travaillant. Nous sommes heureuses, nous pauvres femmes, d'avoir des travaux qui ne nous empêchent jamais d'écouter ce que nous dit le cœur.... »

Une autre fois, Eglé écrivait :

« Ton amour, mon bon Charles, ravit d'espoir ta

fiancée. Ta fiancée!... Merci pour ce nom charmant que tu me donnes. A ton retour, mon Charles, si tu n'oses pas encore me le faire entendre tout haut, tu me le diras à l'oreille... Et puis, je suis la plus hardie, moi; je te donnerai l'exemple, sois tranquille, mon fiancé! »

Un jour qu'Eglé devait fermer et cacheter la lettre, elle profita de l'occasion pour écrire :

« Mon cher Charles,

« Quand tu partis avec l'*Aurore*, je me mourais à songer que tu étais sans amis, sur le même navire que ton persécuteur d'autrefois. Du jour où j'appris que vous n'étiez plus ensemble, je fus sauvée; j'ai trouvé aussitôt la force d'espérer avec amour, c'est-à-dire de vivre pour toi! Adieu!... adieu!... »

Lorsque la lettre qui se terminait ainsi fut remise au jeune élève, la *Thétis* était de retour à Toulon, après une assez longue croisière dans la Méditerranée.

— Eglé se mourait, mon Dieu! à la seule pensée de me savoir à bord de l'*Aurore* avec Fargeolles!... murmura Charles en tremblant. Malheureuse Eglé.... Oh! désormais, je serai forcé de lui cacher ce qui me menace ici; elle souffrirait trop si elle connaissait la vérité...

Charles était violemment ému : — cependant, au bout de quelques instants, il rompit le cachet d'une seconde lettre dont le ton faisait contraste au style grave de M^{me} de Pierremont, aux élans de sensibilité de la jeune fille. Ce n'est pas pourtant que le cœur y manquât. La lettre

était du brave Jules Renaud. Mais la gaieté y dominait.

Jules racontait en riant les grandes navigations, aventures et traverses de la corvette la *Brillante*, partie de Rochefort, vers la fin de 1829, pour les Antilles françaises; il entraînait dans une foule de détails sur le capitaine, les officiers et les élèves de son bord, et ne négligeait pas le lieutenant de vaisseau Labranche, protecteur avéré d'Émile Fargeolles :

« Bizarre original, disait Jules, auprès de qui Jérémie serait un loustic de caserne. Figure-toi, mon cher Pierremont, un homme qui ne sourit et ne se déride jamais, qui ne cause pas, ne parle guère et ne s'occupe absolument que de son service. Voilà mon chef de quart. J'ai eu, ma foi, une peur du diable, en me voyant placé sous les ordres directs et permanents d'un pareil Père-Sournois. Mais, tout compte fait, je ne me plains pas de lui. Malgré sa rudesse, il est même assez indulgent. On le redoute à cause de sa mine rébarbative; on le prendrait vraiment pour un scélérat, on jurerait qu'il a dû commettre quel que crime, et cependant on est forcé de l'estimer tant il est scrupuleux à remplir ses devoirs. Notre Fargeolles, son cher pupille, ne lui ressemblait guère.

» Hâte-toi de m'écrire, mon excellent ami; un mot de toi me ravira en extase sur un Lamentin quelconque. Tu sais ou tu ne sais pas que le Lamentin est le Sinai de la Martinique. Il nous envoie régulièrement chaque jour

trois ouvriers mouleurs en cuivre, condamnés le 23 février dernier, par le tribunal correctionnel de la Seine pour coalition; 2° Deux femmes signalées à la clémence de l'Empereur par S. A. I. la princesse Mathilde, à la suite de la visite charitable qu'elle a faite récemment à la prison de Saint-Lazare.

— On lit dans le *New-York-Herald*, du 8 mars : « On dit que M. Allsopp est resté caché pendant plusieurs jours à New-York, dans les environs d'Anthony-Street. Des agents anglais et français sont actuellement à sa poursuite, et il n'est pas du tout improbable qu'on parvienne à l'arrêter dans un jour ou deux. Bien que la tentative d'assassinat dont on l'accuse d'être l'un des complices n'ait pas réussi, il se trouverait sous le coup du traité d'extradition comme impliqué dans le meurtre des victimes innocentes qui ont été tuées par les explosion de la rue Lepelletier.

— On lit dans le *Star* du 26 mars : « Le bruit court qu'Allsopp consentirait à se constituer prisonnier, si le gouvernement, de son côté, prenait la responsabilité des frais judiciaires nécessaires à sa défense et qu'il lui est impossible de supporter. »

D'un autre côté, le *Morning Chronicle* reproduit la note suivante d'après la *Boyle Gazette* :

« Un homme que l'on suppose être Allsopp a été arrêté à Keadeu, jeudi dernier, par M. William Frazer, architecte de cette ville. Cet individu a été remis aux mains de la police, qui l'a conduit immédiatement devant M. Tenison, esquire, lord-lieutenant du comté, et J. B. Little. Après un premier interrogatoire, le prisonnier a été maintenu en état d'arrestation. »

— Le procès de Simon Bernard commencera le 12 avril devant les assises. Rudin doit venir à Londres pour déposer dans ce procès. — Havas

— Le dernier numéro du *Monde illustré*, du 27 mars 1858, contient les gravures et les articles suivants :

TEXTE. Courrier de Paris, par André. — L'Empereur et la garde nationale parisienne, par Maxime Vauvert. — Le Rhin par Fulgence Girard. — Glacière du bois de Boulogne, par L. de B. — Bouffes de Ceylan, par Mac Vernoll. — Voyage de Bordeaux à Cette et à Bayonne, par Mary Lafon. — La Magicienne, par F. G. — Aubade du 16 mars, par Maxime Vauvert. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — La domesticité dans les Indes Orientales, par Mac Vernoll. — Voiture turque, par Léo de Bernard. — Turbés des derviches tourneurs, par Léo de Bernard. — La fontaine du Palmier, par François Lacour. — Théâtres par Ch. Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Les Petites Sœurs des Pauvres, par Jules de Lamarque. — Bulletin bibliographique par A. V. — Feuilleton : *le capitaine Richard*, par Alexandre Dumas.

GRAVURES. L'Empereur au retour du bois de Boulogne. — Vue du pont de Kehl. — Etat des travaux de la glacière du bois de Boulogne. — Les Bouffes de Ceylan au Jardin des Plantes. — *La Magicienne*, (troisième acte, ballet des Echees). — Aubade donnée le 16 mars 1858 à S. A. le prince impérial, d'après un dessin de M. E. Tortel. — Service domestique dans les Indes anglaises. — Voiture

turque. — Turbés (tombeaux) des derviches, à Scutari. — Etudes d'Androgyues, par Gavarni. — Rebus.

On s'abonne à Paris, à la Librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens.

Le *Monde illustré* se vend au numéro chez tous les libraires de notre ville, chargés de recevoir également les abonnements.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le *Journal d'Indre-et-Loire*, après avoir donné les détails de l'entrée de Son Exc. le comte Baraguey-d'Hilliers à Tours, chef-lieu du commandement supérieur de l'Ouest, raconte en ces termes l'entrevue de l'illustre maréchal avec M^r l'Archevêque du diocèse :

« M^r l'Archevêque a exprimé, en son nom personnel et au nom de son clergé, toute la satisfaction qu'inspire la nomination du maréchal comme commandant supérieur dans nos contrées. « Cette satisfaction, a ajouté le vénérable prélat, est d'autant plus vive, que le choix de l'Empereur s'est porté sur l'illustre capitaine, qui a en la gloire de ramener dans sa capitale le Chef vénéré de la chrétienté. »

« M. le Maréchal a répondu que ce souvenir était pour lui un des plus précieux de sa vie militaire, qu'il n'oublierait jamais en quels termes profondément sentis Sa Sainteté lui a toujours parlé du service que la France lui a rendu, avec quelle bienveillance elle appréciait aussi la part que lui-même a prise dans ce grand acte. « Je suis, a ajouté Son Excellence, du nombre de ceux qui croient l'ordre inséparable de la religion. »

« Dans notre pays, reprit alors M^r l'Archevêque, tout le monde partage cette conviction; aussi, la plus parfaite harmonie existe-t-elle entre les représentants de l'autorité. »

« S. Exc. le Maréchal, a alors exprimé combien il avait à cœur cet accord qui repose sur une complète union de sentiments, et combien il serait heureux de contribuer à son maintien. »

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'ANGERS ET DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

Exposition générale de 1858.

VINS.

La Société industrielle, à l'imitation de ce qui se pratiquait en Allemagne, fonda, en 1842, à Angers, le premier Congrès de vigneron français, patrona et propagea cette institution, qu'elle fit soutenir par ses délégués les années suivantes, à Bordeaux, Marseille, Dijon, Lyon et Colmar. Les expositions d'œnologie ainsi instituées n'ont été interrompues que par les événements de 1848. Aujourd'hui, la Société industrielle, dans l'intention de faire revivre l'ancienne réputation de nos vins, regarde comme un devoir de comprendre dans la solennité qu'elle prépare une de ces expositions qui furent si favorablement accueillies dès le principe et surtout au Congrès des vignerons de Lyon.

En conséquence, les propriétaires qui désireraient concourir à cette partie de la prochaine Exposition et faire ainsi apprécier les produits de leurs vignobles, sont invités à vouloir bien joindre aux échantillons de leurs vins (échantillons qui ne pourront

fidèle à M^{lle} Emma Desgalets, sa fille de lait, se disputeraient la main de l'enchanteresse... J'allais écrire sa *blanche main*, mais je me suis retenu à temps. Tout le savon de Marseille n'a pu ôter de ses paumes la couleur du cigare *vulgariter* bout de nègre, qu'elle confectionne avec tant de chic.

« Chez maman Titine on rit beaucoup, et l'on s'amuse à la bonne franquette; nous sommes, en outre, fort bien accueillis par plusieurs familles, très-aimables. En dépit de l'Alger, je remets donc, chaque jour, au lendemain mes sombres projets de désespoir. De demain en demain, j'espère bien finir par me pendre à ton cou, mon cher Pierremont. Et provisoirement, je te serre fraternellement la main. »

« JULES RENAUD. »

Le bâtiment qui porta cette lettre en Europe, en portait une aussi pour Fargeolles qui la reçut à Toulon, au moment où il présidait à un punch d'aspirants. Il l'ouvrit, la parcourut des yeux et s'écria aussitôt :

« Ecoutez, messieurs! voici pour quarante sous de plaisir, timbre de la poste, valeur reçue comptant, *pays d'outre mer!*... Je suis trop bon camarade pour ne pas vous en faire part!..... »

(La suite au prochain numéro.)

être moindres de deux bouteilles), une note indiquant les noms et crus des exposants, l'année de la récolte et autres renseignements propres à établir le mérite des produits.

Le président de la Société, GUILLORY aîné.

Les PILULES FERRUGINEUSES DE VALLET, approuvées par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 8 mai 1838, sont reconnues comme le médicament le plus sûr et le plus en vogue pour guérir les *pâles couleurs*, les *pertes blanches*, et pour fortifier les *tempéraments faibles et lymphatiques*. Pour ne pas être exposé à acheter de la contrefaçon il faut s'assurer que les flacons portent bien le cachet et la signature de Vallet, leur inventeur. On les trouve chez tous les pharmaciens dépositaires des *Perles d'Ether anti-nerveuses du Dr Clerlan*. (180)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 18 au 25 mars.

Le moral de notre marché se relève et se fortifie chaque jour. Les notes données fort à propos par le *Moniteur*, sur la situation des diverses places de commerce, ont contribué à ce résultat.

On commence à prévoir l'issue prochaine de la trop longue stagnation des affaires, et l'on s'attend à une reprise commerciale qui aura une grande influence sur les affaires de la Bourse, on n'en saurait douter.

Aussi, les capitalistes, obéissant à une conviction qui sera bientôt générale, se hâtent-ils de rentrer dans les valeurs, sans attendre que des prix plus élevés en rendent l'abord plus difficile.

Il ne s'agit que de donner un exemple, que de prendre un initiative pour entraîner la masse des acheteurs, à la fois timides et impatientes, et l'on peut prédire un succès assuré à ceux qui auront le courage d'ouvrir une campagne de hausse et d'y persévérer.

La position de la place n'offre plus un obstacle capable d'arrêter les progrès du mouvement ascensionnel. L'échelle des primes est entamée, la rente 5 0/0 se rapproche de 70 fr., et les vendeurs, fatigués par une lutte incessante, où ils ont affaire à d'énergiques adversaires, commencent à opérer quelques rachats.

Depuis deux jours, cependant, le marché de la rente s'est laissé envahir par quelques hésitations, qui tenaient uniquement à une fausse interprétation de quelques nouvelles politiques. Il a suffi, d'ailleurs, que le 5 0/0 reculat à 69 45, pour que les demandes arrivent de tous côtés, et il s'est relevé facilement à 69 70.

Les chemins de fer ont suspendu également, depuis le commencement de cette semaine, leur marche ascensionnelle. Ils restent stationnaires, et très-fermes d'ailleurs. On sait à peu près à quoi s'en tenir maintenant sur le chiffre des dividendes qui seront proposés dans les prochaines assemblées générales.

L'Orléans a annoncé qu'il distribuerait 90 fr. On pense que le Nord et le Lyon donneront chacun 58 fr.; l'Est, 53 fr.; l'Ouest, 35 fr.; le Midi, 20 fr.; l'Autrichien, 33 fr.; le Lombard, 15 fr.

Les chemins de la ligne d'Italie donnent lieu à des affaires suivies. La prochaine ouverture d'une première section sur cette importante ligne a éveillé l'attention des capitalistes; en attendant la complète exécution de son réseau, cette Compagnie a préparé des correspondances destinées à combler des lacunes existantes.

Le placement en obligations est du reste très-recherché en ce moment. La souscription des chemins de Galveston à Houston à des obligations hypothécaires, donnant droit à une action libérée, rapportant 8 0/0 d'intérêt, et 10 0/0 de prime de remboursement, montre combien les capitalistes goûtent des placements pourvus de garanties de premier ordre, et offrant en outre des bénéfices considérables.

La Caisse des capitaux et titres unis, A. Bruneau, vient d'ouvrir sa souscription pour le 2^e trimestre de 1858. — La situation personnelle du directeur, qui est une garantie de la prudence qui doit présider aux opérations, assure l'avenir de cette affaire.

A. DUPONT.
(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 27 MARS.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 69 70.
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 95 75.

BOURSE DU 29 MARS.

5 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 70 20.
4 1/2 p. 0/0 baisse 65 cent. — Fermé à 95 10.

Marché de Saumur du 27 Mars.

Froment (hec. de 77 k.)	15 30	Graine de colza	—
2 ^e qualité, de 74 k.	14 30	— de lin	27
Seigle	10	Amandes en coques	—
Orge	9 60	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée)	10 35	— cassées (30 k.)	78
Fèves	10	Vin rouge des Cot.	—
Pois blancs	56	— compris le fût,	—
— rouges	28 80	1 ^{er} choix 1857.	—
Cire jaune (30 kil.)	225	2 ^e (a)	100
Huile de noix ordin.	50	3 ^e (a)	90
— de chenevis	45	— de Chinon	90
— de lin	50	— de Bourgueil	150
Paille hors barrière	24 95	Vin blanc des Cot.	—
Foin id.	65 52	1 ^{re} qualité 1857	—
Luzerne	70 20	2 ^e (a)	80
Graine de trèfle	62	3 ^e (a)	45
— de luzerne	40	— ordinaire	—

(a) Prix du commerce.

P. GOBET, propriétaire-gérant.

EMPRUNT DE 50 MILLIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Concédié à MM. SAINT-PAUL et C^{ie} (Union financière et industrielle, rue St-Arnaud, n° 8).

ON SOUSCRIT, A SAUMUR, CHEZ MM. LOUVET, TROUILLARD ET C^{ie}.

CONDITIONS DE L'ÉMISSION.

Les Obligations sont remboursables à 225 francs en 30 années.

Elles produisent un intérêt annuel de 9 francs, payables par semestre les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet, et donnent droit à un tirage de lots de 125,000 francs, qui aura lieu le 1^{er} mai de chaque année.

Le 1^{er} numéro sortant gagnera le lot de 100,000 fr.
Les 2^o et 3^o, chacun 10,000 fr., soit 20,000
Les 4^o, 5^o, 6^o, 7^o et 8^o, chacun 1,000 fr., soit 5,000

Les porteurs d'Obligations jouissent immédiatement du privilège des lots, sans attendre la libération complète. Le tirage de 1858 aura lieu le 1^{er} mai prochain, et les tirages d'Obligations remboursables à 225 francs commenceront le 1^{er} novembre prochain, pour être continués les 1^{er} mai et 1^{er} novembre de chaque année, jusqu'au 1^{er} mai 1888.

L'émission a été faite au prix de 205 francs. — Il reste à verser sur les Obligations 52 francs 35 centimes pour solde payables au Trésor public, le 1^{er} juillet prochain.

Les intérêts sont payables au Trésor public, par semestre, les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année.

Ces Obligations sont, comme la rente, exemptes de droits de mutation et d'impôts.

MM. SAINT-PAUL et C^{ie} se chargent de faire, sans aucun droit de commission, le versement pour les détenteurs de titres qui, à l'échéance, leur enverront les titres et la somme à payer.

Ils se chargent également, sans commission, du paiement par anticipation du terme non échu contre la remise d'un titre entièrement libéré.

Ils reçoivent gratuitement en dépôt, dans leur caisse, contre des récépissés nominatifs, les titres qui leur sont remis à cet effet, et se chargent du recouvrement des intérêts afférents aux obligations qui leur sont déposées.

Les personnes qui désirent acheter ces Obligations devront s'adresser à MM. LOUVET, TROUILLARD et C^{ie}, et verser entre leurs mains le prix des Obligations qu'elles désirent acheter.

La somme qu'elles doivent verser, doit être calculée sur le prix de ces Obligations, coté à la Bourse de Paris, la veille du jour où elles adressent leurs fonds.

Du prix porté au cours coté, il y a à déduire la somme de 52 francs 35 centimes, qui sera à payer le 1^{er} juillet prochain.

Si donc, le cours est à 200 francs, par exemple, c'est 147 francs 65 centimes à payer par chaque Obligation.

Par le retour du courrier qui leur aura apporté le récépissé de versement, MM. SAINT-PAUL et C^{ie} enverront les Obligations, sans aucun droit de courtage, ni commission, et contre remboursement des simples frais de port.

(174)

Etude de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

En totalité ou en détail,
LA BELLE PROPRIÉTÉ

DU

PRIEURÉ DE MÉRON

Sise en les communes de Méron et de Montreuil-Bellay.

Consistant en :

1^o Une jolie maison de maîtres, vastes servitudes, cour et jardin avec eau vive, bâtiments de fermier et d'exploitation;

2^o Soixante-sept hectares de terre en grandes pièces et en parfait état de culture;

3^o Deux hectares 87 ares de vigne;

4^o Quatre hectares 60 ares de pré naturel;

5^o Et quarante-cinq hectares de bois renfermés de fossés.

Les terres sont pour la majeure partie de première qualité, propres à toutes les productions agricoles.

Les bois sont très-giboyeux et offrent une chasse agréable, surtout aux faisans.

La vente aura lieu en la maison, à Méron, le dimanche 11 avril 1858, à midi.
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à MM. Emile BERTRAND et CHEVALLIER-PROU, à Chinon, ou à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay. (158)

On demande de suite un JEUNE DOMESTIQUE, sachant parfaitement écrire.

S'adresser à M. MAUBERT, huissier à Saumur. (175)

AVIS.

MM. Les propriétaires de juments poulinières, sont prévenus, qu'on étalon, fils d'Emom, fera la monte, à Chéigné, pendant toute la saison. (176)

On demande une CUISINIÈRE, de trente ans environ, pour une campagne à 4 kilomètres de Saumur.

S'adresser au bureau du Journal.

Un horloger-bijoutier demande un apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

On demande un JARDINIER, âgé de trente ans environ, connaissant un peu le service de maison.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER,

Une PROPRIÉTÉ, située à Saumur, dépendant de la succession de M. de Charnière, consistant en une maison, cour et jardin, joignant le quai Saint-Nicolas, et en une autre maison joignant la place Saint-Nicolas.

Cette propriété, qui contient dans son ensemble 1,507 mètres carrés, est limitée au levant par la maison de M. CHARLES RATOUIS, au couchant par celle de M^{me} HOUTAPEL.

S'adresser à M. DE LA SELLE, au château de Preuil, près Doué, ou audit M^e LEROUX. (684)

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Une MAISON, située rue de la Petite-Douve, n° 10, à Saumur.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué. (139)

A LOUER

Pour la St-Jean 1858,

La MAISON occupée par la Poste aux lettres, avec cour, jardin, remise et écurie.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire, ou à M. LINACIER, à Saumur. (646)

A VENDRE

Au pair,

SIX ACTIONS

de l'ex-société Préau, Vrignault et C^{ie}, Avec faculté d'accepter les statuts de la société qui l'a remplacée et, par suite, les dividendes que cette société pourra donner au mois de mai prochain.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE.

UNE AMÉRICAINE toute neuve.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Garnie ou non garnie,

UNE MAISON,

Située commune de Saint-Martin, Près le château de Boumois.

S'adresser au bureau du journal, ou chez M. VAILLIER, huissier. (166)

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRÈS-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte,

Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre.

S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

A VENDRE

UNE MAISON

Vaste et commode,

Faisant angle sur les rues Haute et Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-de-Justice.

S'adresser à M. le capitaine GUIOT.

A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy.

S'adresser à M. JOUFFRAULT.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le jeudi 1^{er} avril 1858, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, dans un magasin rue de la Comédie, n° 25, à la vente publique aux enchères de cinq montres et trois chaînes en or, un billard et ses accessoires, un fusil et des pistolets, une charrette ou carriole, etc., dépendant de la faillite du sieur Joseph CHARRETIER, marchand de bois à Saint-Lambert-des-Levés, à la requête de M. Kerneis, syndic de la faillite.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

AVIS.

Plusieurs belles montres vitrées, couleur chêne; cinquante beaux tiroirs, même couleur, avec poignées en cuivre; trois beaux comptoirs en chêne; six mètres de rayons sur trois mètres de hauteur, garnis de tiroirs par le bas. Tous ces objets sont en très-bon état et seront vendus très-bon marché.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (167)

A VENDRE

Deux jolis CHIENS bassets, à jambes droites, chassant parfaitement le lièvre et le lapin.

S'adresser au bureau du journal.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

Mentions honorables aux Expositions de 1839, 1844 et 1849.

NOUVEAUX

BANDAGES HERNIAIRES

A ressorts élastiques et à vis de pression,

Sans sous-cuisses et sans fatiguer les hanches, de MM. WICKHAM Frères, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Le seul dépôt de ces Bandages, à Saumur, est chez M. ROY, coutelier et bandagiste. Il se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie. Toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. — Prix modérés. (89)

Saumur, imprimerie de P. GODET.